

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2022 à 18h30.**

Présents : Mesdames Valérie VERNE, Claudine DUCHATEL, Martine POTOT, Marie-Claire DURIEZ, Dany FLORET, Messieurs Jean-Paul LEFAIT, Stéphane DEGREMONT, Rachid TERKI, Paul-Henri DESBROSSE, Stéphane DUBOIS, Marc CAZIER, Charles DERLY, Frédéric RICHARD et Julien SIGNY.

Absents (excusés) : Madame Joséphine BERTHE (Pouvoir à Monsieur DEGREMONT)

Secrétaire : Monsieur Rachid TERKI

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire annonce qu'il a un point à ajouter à l'ordre du jour ; il s'agit d'une demande de subvention exceptionnelle.

Il n'y a aucune objection, cette question sera donc ajoutée à la fin de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu les excuses de Madame Joséphine BERTHE.

1) Adoption du procès-verbal du 08 Juillet 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 08 Juillet 2022.

Un élu demande à rectifier certains points du procès-verbal, aussi, Monsieur le Maire annonce qu'il sera rectifié et soumis au vote lors de la prochaine réunion de conseil.

2) Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose Monsieur Rachid TERKI comme secrétaire de séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Délégation d'organisation des transports scolaires

Monsieur le Maire explique que la CAPSO propose un dispositif d'accompagnement des communes qui leur permet d'organiser un service de transport scolaire et de leur attribuer, en contrepartie, une compensation financière établie à 50 % du montant restant à leur charge, après déduction à la participation des familles.

Monsieur le Maire demande donc l'accord du conseil municipal pour bénéficier de ce service.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Adhésion au groupement de commande d'achat de gaz naturel

Monsieur le Maire expose que la commune est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat du gaz naturel, auprès de la FDE 62.

Il apparaît nécessaire pour la commune de renouveler son adhésion.

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la FDE au groupement de commandes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Fonds de concours de la CAPSO pour les travaux de la rue des Quénelets

Monsieur le Maire donne lecture du règlement de fonctionnement du fonds de concours accordé par la CAPSO aux communes.

Monsieur le Maire propose donc de demander le fonds de concours à hauteur de 50 000 euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6) Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu un courrier de la part de l'APE de l'Ecole Condorcet pour demander une subvention exceptionnelle afin de pouvoir débiter correctement leurs activités.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention d'aide à la création d'un montant de 1 000 euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7) Questions Diverses

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur et Madame LAMOTTE qui adressent leurs remerciements à la municipalité à la suite du sinistre qu'ils ont subi.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur l'Adjoint aux Travaux pour faire un point sur les travaux réalisés au cours de cette année :

- Des travaux ont été entrepris afin de lutter contre les inondations ;
- Un clapet anti-retour a été posé rue de l'Eglise, afin de limiter les crues de la Melde ;
- Divers travaux ont été réalisés au niveau des chaussées et des accotements ;
- Le bornage du presbytère a été réalisé, avant la signature du compromis (qui est prévu ce 30 novembre) ;
- La toiture de l'école a été touchée par la tempête, la charpente a été réparée, mais elle est saine, des poutrelles et des tuiles ont été remplacées ;
- Des travaux sont aussi réalisés au quotidien par le personnel communal, la pose de panneaux de signalisation, la réfection de marquages au sol,...

Monsieur le Maire fait remarquer que de nombreux travaux sont entrepris pour lutter contre les inondations.

Monsieur le Maire répond à présent aux questions reçues par les élus de la minorité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.